



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

05
15.05.2014

N°2014-15

Objet : Commission d'Appel d'Offres

L'an deux mille onze, le 6 mai 2014, à 16h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire au Conseil Général, en salle de l'hémicycle, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 6 mai 2014

Date de convocation :
Le 9 avril 2014

NOMBRE DE MEMBRES

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Suffrages exprimés :

Secrétaire de Séance :
Mme Valérie GRENARD

Auxiliaire Secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA
(Directeur)

Etaient Présents :

délégués de la Communauté de Communes de l'Embrunais : M. Jean Pierre GANDOIS, Mme Chantal EYMEOD, M. Jean BERNARD, M. Pierre VOLLAIRE

délégués de la Communauté de Communes du Pays de Serre-Ponçon : Mme Catherine SAUMONT et Mme Sandrine PIZZABALLA sa suppléante.

délégués de la Communauté de Communes du Pays de Serre-Ponçon :

Mme Valérie GRENARD, M. Robert FRAYSSINES, M. Henri ANDREJWSKI et M. Daniel BOSQUET suppléant.

délégués de la Commune de Chorges :

M. Christian DURAND

délégués du Conseil Général des Hautes Alpes :

M. Bernard ALLARD LATOUR, M. Victor BERENGUEL, M. Jean Marie BERNARD, M. Joël BONNAFFOUX, M. Rémi COSTORIER, M. Jean-Louis PONCET, M. Michel ROY, M. Richard SIRI.

Le Syndicat Mixte est maître d'ouvrage d'un certain nombre d'équipements d'intérêt général sur le Domaine Public hydroélectrique ou sur les rives du lac à la demande des Communes et en adéquation avec ses compétences statutaires.

Le montant des opérations prévues nécessite parfois de procéder à la dévolution des travaux par appels d'offres. En vertu de l'Article 22 du Code des Marchés Publics, la Commission d'Appel d'offres d'un Syndicat Mixte doit être composée par le Président (ou son représentant) et par un nombre de membres égal à celui prévu par la composition de la Commission de la Collectivité au nombre d'habitants le plus élevé, en l'occurrence le Conseil Général. En conséquence, la composition de la Commission d'Appel d'Offres du S.M.A.D.E.S.E.P. doit comprendre le Président et cinq membres.

Monsieur le Président propose au Comité syndical de désigner sur scrutin de liste les membres de la Commission d'Appel d'Offres, étant convenu qu'y seront associés Monsieur le Receveur principal de la Trésorerie de Embrun Savines le Lac et les services de la DDCSPP, notamment concernant la concurrence et la répression des fraudes.

2014

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **DESIGNE** à la représentation proportionnelle au plus fort reste comme membres de la Commission d'Appel d'Offres :

Membres titulaires :

- Raymond HONORE
- Christian DURAND
- Carole CHAUVET
- Jean BERNARD
- Catherine SAUMONT

Membres suppléants :

- Daniel BOSQUET
- Bernard ALLARD LATOUR
- Joël BONNAFFOUX
- Henri ANDREJVSKI
- Jessica GUIARD

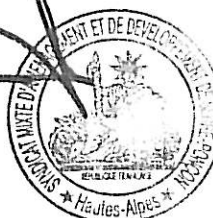

Le Président aura capacité à désigner par arrêté son représentant

- **DECIDE** que les membres élus de la commission d'appel d'offres par la présente délibération constitue les membres de droit de la commission des marchés, à laquelle pourra être associés les délégués de la collectivité majoritairement concernée par le marché du S.M.A.D.E.S.E.P., telle que définie par délibération n°2009-43 du 10 novembre 2009 ;

Ainsi fait les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Président,



Victor BERENGUEL